

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sandrine Rondeau

<https://www.cadre21.org/membres/7c47e18726cb2ddac6502653>

Date d'obtention : 2025-03-10 14:44:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler à l'auteur du signalement et la jeune victime (rassurer, soutenir)
2. Évaluer (questions sans jugement)
3. Vérification de l'information (cueillette d'infos si d'autre témoins; vérifier les infos auprès des autres élèves impliqués + compléter la grille d'évaluation; parler aux jeunes seul à seul et faire valoir l'importance de la vie privée de la jeune victime)
Si il y a un cas où on estime que les activités peuvent être malveillantes et criminelles, on contact le service de police et on ne complète pas la grille d'évaluation (investigateur).
4. Parler à l'investigateur (obtenir sa version des faits et s'assurer de protéger les élèves qui ont donné les informations)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance de connaître les étapes. S'assurer que l'évaluation de la situation est faite de façon à suivre le protocole de SEXTO. Dans tout les cas, il est nécessaire de procédé a la saisie du cellulaire et contacter le service de police. Savoir reconnaître et s'assurer d'avoir toute les informations nécessaires pour une prise de décision si c'est un acte malveillant ou bien un acte impulsif.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape où nous devons vérifier l'information auprès de la jeune victime et s'il y a d'autres personnes impliqués (témoin, complice).